

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11.06.2026

L'an deux mille vingt-six, le onze juin à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le cinq juin 2026, s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de la mairie sous la présidence de Monsieur Hervé de VANSSAY de BLAVOUS, Maire.

Étaient présents :

Hervé de VANSSAY de BLAVOUS, Jacky VENGEONS, Jeannine LECHEVALLIER, Roland MARESCQ, Guylaine LEBEURY, Antoine LEGOUBEY, Anne LE GRAND, Jérôme HUMBEY, Sylvie LEDANOIS, Alexandra LORET, David OLLIVIER, Arnaud DUTOT, Guirlène LETANG, Fleur HELLEU, Adeline CORNIÈRE, Edouard de PIERREPONT, Patrick GROSS, Ludovic LECONTE, Stéphanie MAUBÉ.

Paulette BERTHOU procuration à Jeannine LECHEVALLIER

Thierry CHATEAU procuration à Arnaud DUTOT

Agnès OSIG-VALÈRE procuration à Stéphanie MAUBÉ,

Absent excusé : Patrick LAIR

Edouard de PIERREPONT est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour

CM260611D01	Travaux de réfection de la toiture de la pépinière d'entreprises : attribution du marché et validation de la convention financière
CM260611D02	Travaux de réfection de la toiture de la pépinière d'entreprises : demande de subvention au titre de la DETR
CM260611D03	Présentation du projet d'usine de traitement de l'eau potable
CM260611D04	Demande d'acquisition dans les lotissements communaux

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

CM260611D01 - Travaux de réfection de la toiture de la pépinière d'entreprises : Attribution du marché et validation de la convention financière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été organisée pour l'attribution des travaux de réfection de la toiture de la pépinière d'entreprises.

La publicité a été diffusée sur la plate-forme marchespublicsmanche.fr ainsi que dans le journal d'annonces légales Ouest France.

La date limite de remise des offres a été fixée au 13 mai 2026 à 17 heures 00.

Les deux offres reçues dans les délais ont été ouvertes :

- SAS ASTEEL – 16 route de Kerbost – 22200 GRACES ;
- AVENIR ENVIRONNEMENT HABITAT – 14540 SOLIERS ;

et analysées en fonction des critères suivants :

1. Critère « prix des prestations » pondéré à 40 % ;
2. Critère « valeur technique » pondéré à 60 %

En décembre 2025 les travaux avaient été estimés par le Bureau d'étude IPH à 549 405.00 € en solution de base et 563 755.00 € HT avec l'option n° 1 auvent.

- L'offre de l'entreprise Avenir environnement habitat – 14540 SOLIERS fixée à 130 770.70 € HT en offre de base et à 137 178.60 € HT en offre de base + option a été jugée anormalement basse et éliminée ; L'entreprise n'ayant pas répondu à la demande de justification de ses prix et de ses capacités.

Suite aux précisions apportées par les entreprises et après analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 4 juin 2026 a décidé d'attribuer les travaux à l'entreprise SAS ASTEEL pour un montant total de 629 313.00.00 € HT (offre de base + option 1 auvent).

Ces travaux étant réalisés conjointement pour le compte des trois propriétaires du bâtiment, leur prise en charge financière fait l'objet de la répartition suivante :

MISSION DE BASE	SCI ETIQ IMMO	CD 50	COMMUNE	TOTAL
% du montant HT	22%	25%	53%	100%
MEDIALEX	102.03 €	115.95 €	245.81 €	463.79 €
MESNIL SYSTEM	335.50 €	381.25 €	808.25 €	1 525.00 €
SOCOTEC	352.00 €	400.00 €	848.00 €	1 600.00 €
ASTEEL	138 448.86 €	157 328.25 €	333 535.89 €	629 313.00 €
Montant HT	139 238.39 €	158 225.45 €	335 437.95 €	632 901.79 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- Entériner la décision de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer les travaux à l'entreprise SAS ASTEEL pour un montant total de 629 313.00.00 € HT (offre de base + option 1 auvent) ;
- Valider la convention de financement tripartite relative à ces travaux ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés, la convention tripartite et toutes les pièces relatives à cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide à l'unanimité lors d'un vote à main levée.

**CM260611D02 - Travaux de réfection de la toiture de la pépinière d'entreprises :
Demande de subvention au titre de la DETR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement du dossier pour les travaux de réfection de la toiture de la pépinière d'entreprises suite aux dégâts engendrés par la tempête CIARAN.

Il rappelle que suite à l'avant-projet détaillé validé par délibération en date du 29 janvier 2026, la consultation des entreprises a été engagée.

Les travaux ayant été attribués par la commission d'appel d'offre réunie le 4 juin 2026, Il convient d'actualiser le plan de financement de l'opération :

	Montant HT
Dépenses	
Maitrise d'œuvre	26 184.65 €
Etudes, contrôles	1 656.25 €
Travaux	333 535.89 €
Aléas 7%	23 300.00 €
TOTAL	384 676.79 €
Recettes	
DETR 20%	76 935.00 €
Remboursement sinistre	48 039.40 €
Loyers	30 727.00 €
Emprunt	228 975.39 €
TOTAL	384 676.79 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- Solliciter auprès de l'Etat une subvention de 20% au titre de la DETR pour les travaux de réfection de la toiture de la pépinière d'entreprises ;
- Valider le plan de financement joint ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à la présente décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide à l'unanimité lors d'un vote à main levée.

CM260611D03 - Présentation du projet d'usine de traitement de l'eau potable

Rapporteur : M. Roland MARESCQ

Monsieur MARESCQ présente au Conseil Municipal le projet de construction par le SDEAU 50 d'une usine de traitement de l'eau potable après des installations de gestion de l'eau potable sises village Mathon.

Les travaux consistent à construire une nouvelle unité de traitement de la matière organique, du fer et du manganèse, destinée à améliorer la qualité de l'eau produite, à répondre aux exigences réglementaires actuelles et à sécuriser durablement l'alimentation en eau potable.

Le montant des travaux est estimé à 2 600 000 € HT financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à 40% maximum.

Le calendrier prévisionnel s'établit ainsi :

- Lancement de la consultation : mai 2026
- Réception des candidatures puis des offres : octobre 2026
- Commission d'attribution : février 2027
- Notification du marché : début 2027
- Ordre de service de démarrage des travaux : Juin 2027
- Durée des travaux : 22 mois

CM260611D04 - Demande d'acquisition dans les lotissements communaux **Ajournée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h41.

Liste récapitulative des délibérations de la séance du 11 juin 2026

N° délibération	Objet de la délibération	Décision
CM260611D01	Travaux de réfection de la toiture de la pépinière d'entreprises : attribution du marché et validation de la convention financière	Approuvée
CM260611D02	Travaux de réfection de la toiture de la pépinière d'entreprises : demande de subvention au titre de la DETR	Approuvée
CM260611D03	Présentation du projet d'usine de traitement de l'eau potable	Approuvée
CM260611D04	Demande d'acquisition dans les lotissements communaux	Ajournée

Le secrétaire de séance
Edouard de PIERREPONT




Le Maire
Hervé de VANSSAY de BLAVOUS

